

Seul le prononcé fait foi
Discours de Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de Seine-et-Marne

Inauguration du barrage des Vives-Eaux à Boissise-le-Roi
Mardi 23 octobre 2018

Monsieur le Président du Conseil d'administration de Voies Navigables de France,
Monsieur le maire,
Madame la députée,
Monsieur le vice-président du conseil régional,
Mesdames et messieurs

C'est un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour inaugurer le nouveau barrage des Vives-Eaux. J'espère que vous n'êtes pas trop déçu de n'avoir que la préfète au lieu d'une ministre, mais Madame Borne, de par un agenda bousculé, n'a pas pu honorer notre rendez-vous de ce matin. Quoiqu'il en soit c'est au nom de l'Etat que je m'exprime aujourd'hui, et donc en son nom.

Les inaugurations sont toujours des moments positifs. Nous voyons aujourd'hui l'aboutissement de 4 ans de travaux pour construire un ouvrage neuf et moderne, prenant, comme vous l'avez dit monsieur le président, le relais de son ancêtre de 1928.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de vos discours et engagements collectifs en faveur de cette opération de reconstruction du barrage de Vives-Eaux dont nous admirons aujourd'hui le résultat, très impressionnant.

Cette réalisation est le fruit d'un travail conjugué avec la direction territoriale du bassin de la Seine de Voies navigables de France, dont je salue les équipes présentes, les entreprises partenaires du projet et, enfin, l'ensemble des collectivités parties prenantes, le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil départemental de Seine-et-Marne, la Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine et les communes de Boissise-la-Bertrand, Boissis-le-Roi, Boissettes et Dammarie-lès-Lys. Je ne voudrais pas oublier, pour terminer cette liste, le soutien de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Mesdames, Messieurs, cette inauguration est pour moi l'occasion de rappeler l'importance majeure que revêt l'action de Voies navigables de France, pour l'aménagement et l'entretien de la voie d'eau, au bénéfice de ses multiples usages.

Un barrage de navigation, tel que celui-ci, permet en effet de maintenir les niveaux d'eau de la Seine, non seulement pour le passage de la navigation, mais aussi pour les usages de loisir, pour la gestion hydraulique elle-même. Je n'oublierai pas non plus la construction d'une passe à poissons qui illustre la volonté de VNF de concilier ses missions en faveur de la biodiversité.

VNF est un acteur incontournable sur ces fleuves, rivières et canaux, et pour tous les territoires traversés par ces voies d'eau.

Son rôle se traduit en premier lieu par une attention constante sur son réseau, pour assurer la sécurité des personnes et des biens et la bonne gestion du système hydraulique. La sécurité n'est pas un enjeu théorique si je me réfère aux dernières crues de 2016 et de ce début d'année qui ont touché particulièrement le bassin de la Seine : la protection des populations, des usagers et de leur activité demeure prioritaire.

Le maintien de la navigation sur la Seine, qui représente la moitié des trafics fluviaux français, revêt une importance toute particulière. Je félicite les équipes de VNF pour leur travail au service de cet objectif, dans des conditions parfois difficiles, et avec des infrastructures souvent vieillissantes : l'important plan d'investissements engagé par VNF sur cet axe est bel et bien nécessaire !

A l'échelle nationale, l'état de fragilité de notre réseau de voies navigables est un constat partagé : ainsi, la Ministre, Élisabeth Borne a souhaité, dès l'été 2017, que l'ensemble de cette infrastructure fasse l'objet d'un audit, comme pour les réseaux ferroviaires et routiers. Cet audit, achevé début 2018, a permis d'objectiver les besoins du réseau et d'établir un diagnostic global de son état, des risques associés et des besoins d'investissement nécessaires en fonction des types de voies. Il a mis en évidence l'importance d'une augmentation significative des investissements en faveur de la voie d'eau.

Sur la base de cet audit, le Conseil d'orientation des infrastructures a remis son rapport le 1er février dernier. Il a proposé un certain nombre d'actions en faveur de la voie d'eau, pour impulser une dynamique au fret fluvial sur les axes à grand gabarit où il est le plus pertinent, et pour préserver le patrimoine sur l'ensemble du réseau.

Une des priorités est de régénérer notre réseau fluvial, afin de disposer d'une infrastructure performante, moderne, fiable, notamment via l'automatisation et les commandes à distance, une infrastructure à l'image de ce barrage que nous inaugurons aujourd'hui. Et c'est bien vers cette orientation que le Gouvernement entend faire porter ses efforts. Je pense que cette priorité est partagée par l'ensemble des acteurs du territoire

A plus long terme, il est absolument nécessaire de mobiliser toutes les ressources au service de l'entretien de la voie d'eau et du développement du trafic fluvial, dont je rappelle ô combien il est indispensable pour diminuer le nombre de camions sur nos routes, et ainsi préserver notre environnement pour atteindre nos objectifs de réductions d'émissions de gaz à effet de serre.

Voilà ce que je tenais à vous dire en venant ici aujourd'hui. Je conclus en félicitant les entreprises et l'ensemble des acteurs qui ont participé à la réalisation d'un ouvrage d'aussi belle facture.

Je vous remercie.